



Collège Etienne de
Flacourt



Dossier suivi par

Téléphone/Fax
+ 261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR
MADAGASCAR

COMITE DE GESTION MARDI 13 DECEMBRE 2016

PROCES VERBAL

La séance est ouverte par le Principal à 17h00.

Etaient présents :

Membres à voix délibérative :

- Amine ANOUVARALY (Président de l'APE)
- Sandrine JAMET
- Marcel NAPETOKE (excusé)
- Patrick RAHERINIANA
- Martial WHERLING
- Marc LEOPOLD
- Laurence LEOPOLD
- Michel DARTEVELLE
- Bernard DEMOLIN

Membres à voix consultative :

- Jean-Philippe MOUD, Principal du collège
- Jackie MELARD, Directeur financier.
- Andrzej ROGULSKI (COCAC), (absent excusé)

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan de rentrée 2016/2017
- Négociation salariale des recrutés locaux
- Fixation des écolages 2017/2018
- Taux d'exonération 2017/2018
- Présentation du budget 2017
- Question(s) diverse(s)



2/8

• **Point 1 : Bilan de rentrée 2016/2017**

Le Principal revient sur la légère hausse des effectifs (+6 élèves). En effet, même si cette hausse est encourageante, l'analyse de la répartition des élèves impose une grande vigilance.

Le Principal insiste sur la lecture des cohortes qui montre un déséquilibre au niveau du recrutement.

Il indique que 21% des nouveaux élèves sont arrivés « directement » au secondaire.

Ainsi, il réaffirme l'importance de mettre l'accent sur le primaire dans l'optique des futurs recrutements.

En effet, le CM2 actuel est à 17 et le CM1 à 12. Ces chiffres risquent de fragiliser le second degré dès la prochaine rentrée scolaire.

De plus, les élèves qui arrivent en cours de scolarité montrent souvent des difficultés scolaires plus ou moins importantes et légitimes liées au changement de système éducatif.

Dès lors, le Principal propose que lors du prochain conseil pédagogique de Janvier soit abordée cette problématique.

Il indique qu'il a déjà partagé avec le service pédagogique de l'Agence sur des dispositifs de remédiation pour trouver la meilleure solution.

Ainsi, une des pistes serait d'ajouter un enseignant dans la classe. Le comité de gestion trouve la proposition intéressante.

Point 2 : Négociation salariale des recrutés locaux 2017/2018.

Des négociations ont été menées avec les représentants du personnel. Le Principal souligne la qualité de la négociation. En effet, lors des différents échanges avec les collègues recrutés locaux, il a senti des personnels concernés par la pérennité de l'établissement, et qui ont compris les choix proposés par l'APE.

L'APE et les personnels sont d'accord sur les hausses suivantes :

- 8% pour l'ensemble des personnels

Vote : pour à l'unanimité



3/8

Point 3 : Fixation des écolages 2017 – 2018

Dans une réflexion de maintien des effectifs, l'APE a souhaité que l'augmentation des écolages reste inférieure à 10% pour envoyer aux familles un signal « fort » par rapport à la prise en compte de la situation économique et sociale sur Tuléar. Le Principal remercie la qualité du travail du DAF et de son équipe au niveau financier pour assurer une bonne gestion financière au quotidien.

Il est donc proposé :

- **Augmentation des écolages de 3%**

Vote : pour à l'unanimité

Point 4 : taux d'exonération 2017 – 2018

Le comité de gestion propose le maintien du taux d'exonération (40%) accordé aux personnels recrutés locaux (français, malgache ou étranger).

Vote : pour à l'unanimité

Point 5 : Présentation du budget 2017.

Le projet de budget présenté ici est établi pour un effectif prévisionnel de 233 élèves à la rentrée scolaire 2017/2018.

A la demande du Principal, le Directeur financier expose les grandes orientations du budget 2017.



4/8

Les dépenses :

1) Frais de fonctionnement

- Eau, électricité, gaz, carburant (générateurs), produits pharmaceutiques, fournitures diverses (entretien, administration) :

Externat : 107 000 000 MGA (31779 €)

Internat : 19 000 MGA (5643 €)

2) Dépenses d'enseignement et de documentation pédagogique

Externat : 50 000 000 MGA (14850 €)

Internat : 0

3) Achat de marchandises

Externat – fournitures scolaires pour les élèves : 25 000 000 MGA (7425 €)

Internat - nourriture pour la cantine et les collations de maternelle : 120 000 000 MGA (35640 €)

4) Locations et entretien des biens mobiliers et immobiliers

Externat : 7 000 000 MGA (2079 €)

Internat : 40 600 000 MGA (12058 €)

5) Assurances

Externat : 4 000 000 MGA (1 188€)

Internat : 2 000 000 MGA (594 €)

5) Transports de marchandises, d'élèves, de personnels

Externat / Internat : 17 500 000 MGA (5198 €)

6) Frais de poste, téléphone, internet, autres frais bancaires

Externat et internat : 9 500 000 MGA (2745 €)

7) Impôts et taxes divers

Externat : 150 000 MGA (43.55 €)

8) Dépenses des personnels locaux

Salaires, heures supplémentaires, remplacements, vacances, rémunérations des personnels intérimaires, sociétés de service, honoraires des avocats et du cabinet d'expertise comptable, charges sociales, frais de justice, indemnités de fin de service, contribution HSA, HSE;

Externat : 595 999 000 MGA (176 985 €)

Internat : 79 584 208 MGA (23636 €)



5/8

9) Participation aux dépenses des personnels AEFE

Participation à la rémunération des personnels résidents (28%) + HSE/HSA + ISVL (100%)

2011 :	440 000 000 MGA (158 400 €)
2012 :	479 431 485 MGA (172 595 €)
2013 :	532 055 653 MGA (191 540 €)
2014 :	445 030 932 MGA (153 535 €)
2015 :	350 849 673 MGA (107 009 €)
2016 :	377 600 087 MGA (103 840 €)
2017 :	368 723 968 MGA (109 511 €)

10) Autres charges

Divers frais de gestion :	23 458 269 MGA (6 971 €)
Bourses scolaires / reversement au service général et aux familles :	899 619 458 MGA (267 186 €)
Participation aux frais du réseau AEFE :	94 000 000 MGA (27 918 €)

11) Intérêts des emprunts ANEFE (construction)

Intérêt d'emprunt : aucun

12) Divers

Caisse de solidarité des personnels :	3 500 000 MGA (1 039 €)
Perte au change :	60 000 000 MGA (17 820 €)
Charge diverses financières :	1 000 000 MGA (297 €)

13) Provisions pour :

Risques perte au change+grosses réparations+litiges
4 000 000 MGA (1 188 €)

14) Dotations aux amortissements

83 000 000 000 MGA (240 651 €)

TOTAL GENERAL DES DEPENSES (externat / internat)

SERVICE GENERAL :	2 369 283 207 MGA
INVESTISSEMENT :	75 000 000 MGA
INTERNAT :	<u>280 793 200 MGA</u>
TOTAL GENERAL :	2 725 076 407 MGA



6/8

Les recettes:

Les recettes comprennent :

- Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français

- . Frais de scolarité, de première inscription, de réinscription
- . Frais d'internat, de cantine de collation en maternelle;
- . Revente des fournitures scolaires ;
- . Location des manuels scolaires (CP à 3^{ème})

- Les subventions de l'AEFE

Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français

1) Prestation de service :	1 363 863 749 MGA (396 376 €)
2) Revente des fournitures scolaires, et divers :	25 000 000 MGA (7425 €)
3) <i>Gain au change</i> :	60 000 000 MGA (17 820 €)
4) <i>Produits divers</i> :	7 500 000 MGA (2464 €)

Les subventions de l'AEFE

- Bourses scolaires : 899 619 458 MGA (267 186 €)
- Décharges syndicales : 12 500 000 MGA (2 869 €)

TOTAL GENERAL DES RECETTES (externat / internat)

- **SERVICE GENERAL:** 2 369 283 207 MGA (703 677 €)
- **INTERNAT :** 280 793 200 MGA (83 395 €)
- **TOTAL GENERAL :** 2 650 076 407 MGA (787 072 €)

Vote du budget : pour à l'unanimité.

Point 7 : question(s) diverse(s)



7/8

Dans l'optique d'une collaboration avec une ONG, Madame Ramon propose que le collège réfléchisse à l'amélioration des espaces verts aux abords et dans l'établissement. L'ensemble des participants trouvent cette idée excellente. En effet, au-delà d'un partenariat avec cette structure, ce projet « ouvrirait » les élèves aux problématiques environnementales.

Ensuite, le Comité de gestion décide de faire un courrier à Monsieur Frasin pour une demande d'aide.

En effet, lors de sa venue au conseil d'établissement du mois d'octobre, il a proposé son aide financière pour permettre au collège d'améliorer certaines de ses installations, voire d'investir dans le parc informatique.

Dans tous les cas, le Principal indique qu'un investissement important est prévu dans ce domaine mais qu'évidemment un soutien financier de Monsieur Frasin sera un plus, appréciable pour l'établissement.

CONCLUSION

Le budget est proposé en équilibre pour 2017. De plus, les choix du collège ont tenu compte de la situation économique qui « affecte » les personnels et les familles.

En ce qui concerne la hausse de salaires des recrutés locaux, elle est de 8% soit au-dessus de l'inflation prévue cette année (7.5%).

Par ailleurs, les frais d'écolages augmenteront de 3%. Cette hausse est inévitable mais demeure « encadrée » et diminue par rapport à l'an dernier de 50% (passage de 6% à 3%)

Le Principal reconnaît qu'un budget ne peut satisfaire toutes les parties, mais qu'au final, tous les choix opérés et partagés sont malgré tout positifs.

C'est-à-dire, hausse de salaires pour tous, augmentation des frais d'écolages en dessous des 10%, hausse du montant des crédits pédagogiques de 20% soit, passage de 37 à 50 millions d'Ariary.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Le Gestionnaire

Jackie MELARD



Le Principal

Jean-Philippe MOUD